

LE PACTE POUR LA TRANSITION DE



PARTENAIRES



SOMMAIRE

Introduction	3
Pays Rochois En Transition	4 - 5
Pacte pour la Transition	6
Que contient le Pacte ?.....	6
Les mesures par thématiques.....	9
Les grilles de positionnement	19

DOCUMENT ANNEXE : les mesures



CREDITS

© Pays Rochois En Transition- 2019

Le Pacte pour la Transition a été adapté au territoire du Pays Rochois par le Comité Politique de l'association.

Contact

www.paysrochoisentransition.org
contact@paysrochoisentransition.org



INTRODUCTION

“Ce sont de grands inconnus, souvent négligés, oubliés, pourtant nous vivons toutes et tous grâce à eux. Ce sont les biens communs, l’air, l’eau, la terre et le sous-sol qui rendent possible la vie. Ils sont fortement menacés, certaines fois ôtés à la collectivité, privatisés, commercialisés, détruits de manière irréversible.

Au lieu de cela, ils devraient être cultivés et développés. Nous avons besoin d’une nouvelle conscience de l’importance de ces « choses qui nous sont communes ». Sans eux, il n’y a en effet pas de bien-être et pas de prospérité possible. Les biens communs ont besoin d’hommes et de femmes qui soient prêts à les défendre et qui s’en sentent responsables.”

D’après Biens communs, La prospérité par le partage, Helfrich, Silke, Sachs Wolfgang, Kuhlen Christian. Licence BY.Sa

Dans un contexte de mobilisation citoyenne croissante, **50 organisations nationales engagées dans la transition écologique et la lutte contre la précarité** s’unissent au sein du Pacte pour la Transition, un programme de mesures concrètes pour les communes.

Pays Rochois En Transition portera ce Pacte, vague de mobilisation citoyenne pour les municipales de 2020 dans la Communauté de Communes du Pays Rochois.

Nous sommes de plus en plus nombreux.se.s à appeler à une transition de notre société face aux grands enjeux qui la menacent : changement climatique, chute de la biodiversité, explosion des inégalités, déficit démocratique, etc. Il ne s’agit pas d’une opinion, d’un avis mais **d’une réelle nécessité de faire évoluer radicalement nos modes de vie** face à des faits scientifiques de plus en plus alarmistes. Pour agir, le niveau individuel ne suffit pas : afin d’avoir des résultats à grande échelle, il faut changer les politiques à tous les niveaux. **Au niveau local notamment, il existe de nombreuses opportunités** pour expérimenter, crédibiliser et structurer dans les politiques locales des pratiques destinées à se démocratiser.

Emmaüs, le Mouvement Colibris, les coopératives Enercoop, Mobicoop, la Nef, Terre de Liens... ces organisations aux engagements diversifiés soulignent d’un commun accord le rôle clé des collectivités territoriales dans les processus nécessaires à la transition écologique et solidaire. Les échéances de mars 2020 en seront une étape décisive. Au niveau local, Pays Rochois En Transition va porter le Pacte : pour cela, nous avons invité les associations et les citoyen.ne.s qui connaissent bien le territoire et ses problématiques à se joindre à nous pour étendre le champ d’action proposé par le national et l’adapter aux problématiques locales.

L’ensemble des listes candidates aux 9 mairies de Amancy, Arenthon, Cornier, Eteaux, La Chapelle-Rambaud, La Roche-sur-Foron, Saint-Laurent, Saint-Pierre-en-Faucigny et Saint-Sixt se verront présenter le Pacte pour la Transition. **Nous leur proposerons de s’engager en le signant, de respecter les 4 principes transversaux et de mettre en oeuvre au moins 10 mesures.** Ces principes et la liste des mesures sont indiqués et précisés plus bas.

La liste de ces mesures a été établie suite aux **Agoras citoyennes organisées par l’association Pays Rochois En Transition tout au long de l’année 2019** ainsi que sur la base des mesures proposées par le Pacte national pour la Transition. Nous avons mis en avant celles pour lesquelles l’impact sur l’environnement et le niveau de réduction des émissions de gaz à effet de serre est le plus conséquent. **Les mesures sont proposées par thème (Agriculture/Alimentation, Énergie, Déchets...)** et combinent des mesures urgentes et prioritaires à réaliser rapidement, ainsi que d’autres, plus ambitieuses, orientées sur le long terme. Ces dernières visent notamment l’autonomie alimentaire, la souveraineté intellectuelle et l’indépendance énergétique. Toutes sont concrètes, simples et applicables directement à l’échelle d’une commune ou de la communauté de communes. Certaines demanderont des changements nécessaires et profonds, de

consommation et de production, et ne seront possibles qu’en devenant plus sobres.

Nos objectifs sont multiples :

- Convaincre le plus grand nombre de listes à signer le Pacte pour la Transition d’ici février 2020. Nous communiquerons aux citoyen.ne.s les différentes mesures sur lesquelles les listes vont s’engager afin qu’ils et elles puissent voter en connaissant les positionnements de ces listes sur le Pacte pour la transition.
- Découpler les dynamiques locales en faveur d’une transition à la hauteur des urgences écologiques (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité...) et sociales (précarité, discriminations...)
- Construire des communes plus écologiques, solidaires et démocratiques grâce à la mise en place des mesures du Pacte pour la Transition.
- Après les élections municipales de mars 2020, travailler main dans la main avec les listes élues pour réaliser le suivi des mesures sur lesquelles des engagements auront été pris.

Les avancées que Pays Rochois En Transition a obtenues depuis sa création en Janvier 2019 nous laissent penser que malgré des niveaux de conscience différents face à l’urgence, **le travail des associations avec les politiques est possible et nécessaire.** C’est l’orientation que nous avons retenue. Nous formons un lobby citoyen, force de propositions dont la seule volonté est l’intérêt général et la sauvegarde des biens communs (Eau, Air, Terre et Sous-Sol). **Nous avons choisi de ne pas présenter de listes pour ces municipales,** convaincu.es que les listes prétendantes seront sensibles à la richesse et l’importance du Pacte pour la Transition dans le Pays Rochois

Construisons ensemble les communes de demain !

Le Comité Politique de
Pays Rochois En Transition

PAYS ROCHOIS EN TRANSITION

Pour celles et ceux auprès desquel.le.s nous n'avons pas encore eu le temps de nous présenter ou pour rappel.

Encourager les pratiques "Zéro déchet" pour abaisser la redevance d'ordures ménagères, construire des pistes cyclables, lancer un repair' café, transformer toutes les cantines en bio, lancer une épicerie coopérative et participative, supprimer les plastiques à usage unique, investir le terrain de la démocratie participative, développer l'autopartage, lancer une initiative Incroyables Comestibles, développer la monnaie locale, créer une ferme en partenariat avec les jardins de Cocagne, développer des gratife-

ria (marché gratuit), constituer une coopérative d'énergies renouvelables...

Notre association **Pays Rochois en Transition** a pour objectif de **faciliter et de coordonner les actions afin d'accompagner la transition citoyenne de façon écologique, sociale et humaine**. Nous sommes convaincu.e.s que c'est en agissant ensemble que nous pourrons faire face à ces défis. Nous croyons en l'humain et envisageons le futur avec optimisme, sûr.e.s que les nécessaires changements à venir seront bénéfiques. **Nous avons le pouvoir d'agir ensemble concrètement.**

Indépendant, non partisan et laïque, Pays Rochois en Transition a pour objectifs de :

- **Créer et renforcer le lien social** dans une dynamique conviviale en se basant sur les valeurs de solidarité, de coopération, de partage et de respect des êtres vivants et des écosystèmes environnants.
- **Promouvoir une alimentation saine, locale et accessible** à toutes et tous, en assurant le développement d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement et des producteurs et productrices.
- **Développer les énergies renouvelables** en associant citoyen.ne.s, collectivités et entreprises locales afin de soutenir une transition énergétique sobre et efficace permettant aux citoyen.ne.s de se réappropriier l'énergie.
- **Agir pour une meilleure qualité de l'air**, pour la protection de l'environnement, pour notre santé et pour le climat.
- **Promouvoir une mobilité douce** tout en améliorant le cadre de vie.
- **Faciliter la participation des citoyen.ne.s** aux décisions qui les concernent en instaurant une véritable collaboration entre les élu.e.s et les citoyen.ne.s par la naissance de nouvelles institutions.
- **Stopper la dérive privative de la gestion des biens communs** (eau, air, sol, sous-sol) afin d'en conserver l'accès sain à toutes et tous.
- **Renforcer les circuits courts, dynamiser l'économie locale** grâce aux principes de solidarité et de respect des humains et des écosystèmes environnants.
- **Encourager la sobriété heureuse** plutôt que l'ébriété consumériste, la coopération plutôt que la compétition, l'altruisme plutôt que l'égoïsme.
- **Se positionner en tant que lobby citoyen**, partie prenante des décisions locales portant des propositions durables allant dans le sens de l'intérêt général sur le long terme.

Pourquoi agir localement ?

- parce que l'économie devra se re-localiser pour redynamiser le tissu économique et ainsi générer des créations d'emplois.
- parce que les communes et les communautés de communes disposent de ressources budgétaires qui, si elles sont bien allouées, peuvent changer la donne.
- parce que c'est à ce niveau que les citoyen.ne.s peuvent inventer des solutions bien adaptées à leur réalité et passer à l'action.
- parce que c'est près de nous que se trouvent les gens, les ressources et les solidarités pour agir.

Pourquoi agir ensemble ?

Parce qu'en nous rassemblant, nous parvenons à inventer des solutions. Nous favorisons une culture de solidarité qui prend soin de l'individu, du groupe et de la nature. Nous nous réapproprions l'économie, stimulons l'entrepreneuriat, réimaginons le travail, apprenons de nouvelles compétences et tissons des toiles de liens et de soutien. Nos débats devront être audacieux afin de générer des changements que nous pouvons imaginer extraordinaires.

Nos actions

Pays Rochois En Transition a démarré le 15 janvier 2019 et depuis nous avons :

- Créé et distribué **2 numéros du journal citoyen** dans les 5000 boîtes aux lettres de la Roche-sur-Foron et diffusé 1000 exemplaires dans les 8 autres communes de la CCPR dans les mairies, médiathèques, écoles...
- Mis en ligne le **site web et la page Facebook**
- **Rencontré les élu.e.s de la Communauté de Communes du Pays Rochois**
- Animé des **réunions publiques**
- Organisé **3 agoras citoyennes, 2 gratifieria, une clean walk**
- Initié l'émergence de **groupes de travail thématiques** (Mobilité, Déchets, Alimentation...)
- Mis en place **le premier Repair' Café**

Beaucoup d'actions en peu de temps ! Et tout autant d'actions à venir : prochaines éditions du journal, suivi des rencontres avec les maires, organisation d'autres agoras, développement de notre tiers lieu « **Café l'Éphémère** », Repair Café...

L'énergie que nous y mettons est motivée par notre volonté d'amener notre territoire sur le chemin de la transition écologique et solidaire.



Pacte pour la Transition

Impulsées par le "Collectif pour une Transition Citoyenne", **les mesures du Pacte pour la Transition sont issues du travail d'une cinquantaine d'organisations** partenaires et d'une large consultation citoyenne menée entre octobre 2018 et mars 2019. Un comité composé de chercheur.se.s, d'élu.e.s, d'organisations et de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, s'est ensuite assuré de leur pertinence au regard des urgences écologiques, sociales et démocratiques et des compétences réelles des communes et des Communautés de communes

Pour mener à bien les actions entreprises depuis plusieurs mois, **nous avons profité de tout ce travail réalisé au niveau national mais en l'adaptant aux problématiques de notre territoire.**

Depuis avril 2019, **le Pacte pour la Transition est porté localement par Pays Rochois En Transition, avec le soutien**

des associations locales et de citoyen.ne.s engagé.e.s.

Nous avons cherché à identifier le rôle des Communes et de la Communauté de Communes du Pays Rochois dans l'articulation des compétences qui leur sont transférées. Domaine par domaine, nous nous sommes entouré.e.s des associations locales expertes de chacun des sujets et avons tiré profit de leur connaissance du territoire.

Avec ce Pacte adapté au mieux aux enjeux locaux, nous espérons faciliter son appropriation par les acteur.rice.s politiques.

L'exercice ne s'arrêtera pas au terme des élections municipales, **il s'agira de suivre et d'accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris**, tout au long des mandats.

Que contient le Pacte ?

Pour être signataire du Pacte pour la Transition, **il est obligatoire de s'engager sur :**

- 4 principes**
- Application du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) et du PPA2 (Plan de Protection de l'Atmosphère)**
- Au moins 10 mesures à choisir parmi 35 mesures réparties en 8 thématiques différentes**
- Le pilotage et le suivi de la mise en oeuvre du Pacte pour la Transition**

4 PRINCIPES

Sensibilisation et formation à la transition

Impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux-iales, jeunes, citoyen.ne.s, acteur.rice.s économiques, etc.

Co-construction des politiques locales

Engager un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu.e.s, citoyen.nes, agent-es et représentant-es des acteur.rices locaux-ales, notamment pour la mise en œuvre et le suivi des engagements du Pacte pour la Transition.

Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Contrôle du respect des règlements existants

Les principes, les mesures, les plans déjà mis en oeuvre dans cette idée de transition écologique et solidaire doivent être respectés. Sensibilisation, prévention voir répression sont indispensables à la réussite de ce qui a été engagé et de ce qui le sera.

PCAET et PPA2 : Engagement fort en faveur des outils de planification

Ces deux plans d'obligation nationale pour un intérêt local sont **des bras de leviers importants afin de limiter les problèmes liés au dérèglement climatique, à la pollution atmosphérique et à la chute de la biodiversité.**

Cependant, ces plans peuvent parfois ne pas apporter les objectifs espérés. Le premier PPA en est un exemple. Il est alors important de tenter d'analyser les causes de ces possibles échecs.

Au-delà des obligations qui découlent de ces plans, il faut **enclencher une implication réelle et un engagement fort** dans la mise en place des mesures indiquées dans le PPA2 et dans le futur PCAET dans l'objectif d'un mieux vivre pour toutes et tous. Ces plans sont dotés de financements et doivent ainsi être perçus comme des opportunités.

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, **il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :**

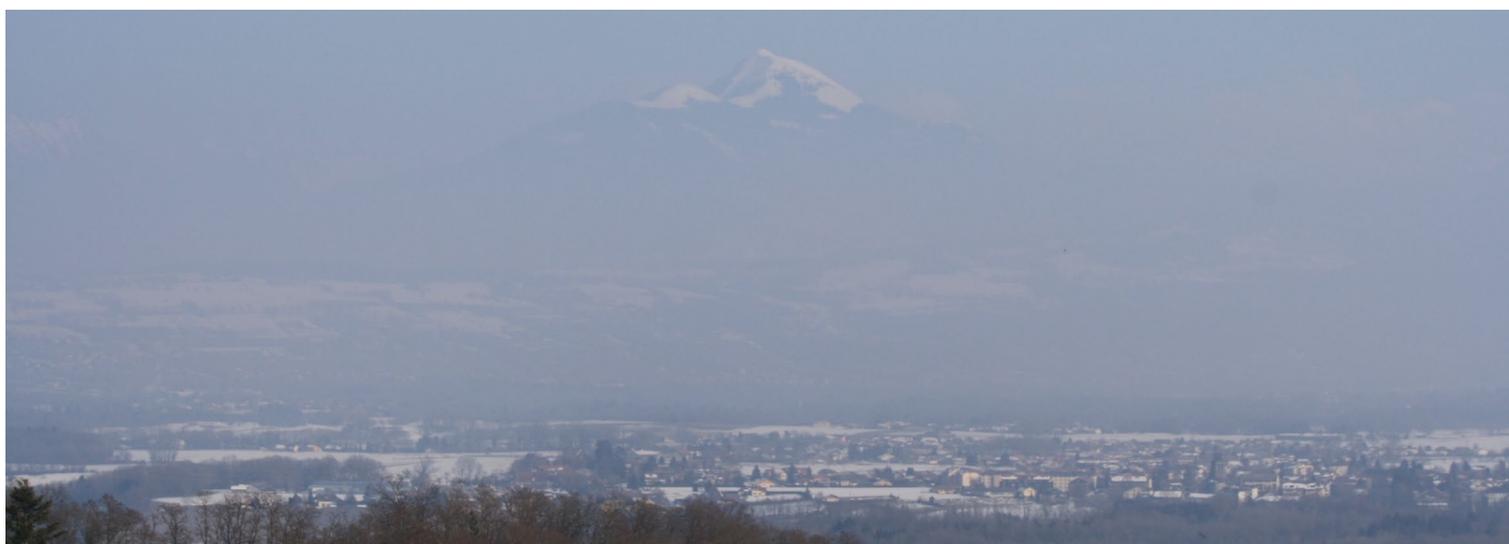
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air

Pays Rochois En Transition a été invité pour contribuer au PCAET et nous suivons de près ce dossier capital à l'échelle de notre territoire.

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2) de la vallée de l'Arve 2019-2023

En vallée de l'Arve, les mesures de qualité de l'air montrent un dépassement fréquent des seuils autorisés pour certains polluants (PM10, NO₂, Benzo(a)Pyrène...), c'est pourquoi **un PPA a été mis en place sur une zone couvrant plus de 40 communes.** En 2017, selon une étude de Santé Publique France, **8% de la mortalité prématurée en Vallée de l'Arve serait attribuable aux particules fines.** Cette pollution est la 3ème cause de mortalité en France. Dans notre vallée fortement urbanisée, la pollution atmosphérique est multifactorielle. Les transports et le chauffage en sont les causes les plus importantes.

Pays Rochois En Transition souhaite que les futur.es élu.es soient engagé.es dans le suivi et la réalisation des mesures proposées. Nous devons être exemplaires et faire de ce PPA2 une opportunité plutôt qu'une contrainte.



35 mesures classées par thématique

Les **35 mesures du Pacte pour la Transition**, concrètes, simples et applicables directement à l'échelle d'une commune ou de l'intercommunalité sont réparties en **8 thématiques** : alimentation et agriculture, aménagement, biodiversité, déchets, économie, énergie, mobilité et société. Ces mesures seront présentées à chacune des listes. **Pour pouvoir signer le Pacte, les listes devront s'engager sur la réalisation d'au moins 10 mesures.**

Pilotage, suivi et évaluation de la mise en oeuvre du Pacte pour la transition

La gouvernance est un enjeu clé pour la réussite du Pacte pour la Transition : **un dialogue actif et nourri entre les collectivités et les associations est essentiel** pour assurer la bonne mise en oeuvre des actions prévues et vérifier les avancées obtenues. Des réunions régulières avec les responsables techniques et administratifs des collectivités seront organisées. Un retour sera effectué aux habitant-es de chaque commune, par le biais d'au moins une réunion publique par an, durant lesquelles des communications sur les avancées ou les difficultés rencontrées seront présentées pour l'ensemble des thématiques.

Pour permettre d'avancer ensemble, compte tenu de la quantité de travail à accomplir et au vue de l'urgence, la signature du Pacte pour la Transition implique de s'engager sur les points de gouvernance ci-après :

- Réorganisation du fonctionnement d'une partie des services pour assurer la mise en place du Pacte pour la Transition (estimation 20% de l'activité globale du personnel des collectivités)
- Organisation de réunions semestrielles entre le bureau des Maires de la CCPR et Pays Rochois En Transition
- Organisation de réunions trimestrielles entre chaque Maire et Pays Rochois En Transition
- Organisation de réunions bimestrielles entre le directeur technique et le directeur administratif de chaque commune et Pays Rochois En Transition
- Organisation de réunions bimestrielles entre le directeur des services de la CCPR et Pays Rochois En Transition
- Organisation d'une réunion publique annuelle dans chaque commune



Les mesures par thématique

Agriculture et Alimentation

Aménagement

Biodiversité

Déchets

Economie

Energie

Mobilité

Société

1 Agriculture et Alimentation

Contexte et Enjeux

Il existe encore aujourd'hui une croyance forte selon laquelle l'agriculture industrielle est la seule capable de fournir suffisamment de nourriture pour nourrir la population mondiale. **C'est oublier que nous produisons sur Terre de quoi nourrir 12 milliard d'individus** et que près de la moitié de cette production est jetée sans être consommée (produits non calibrés, invendus, périmés, non consommés).

De ce fait, la majorité des émissions de gaz à effet de serre liées aux déchets en France sont due au traitement des déchets alimentaires (émission de méthane des décharges, gaspillages d'énergie liés à l'incinération de déchets humides). Chaque tonne de nourriture gaspillée dans les pays développés émet en moyenne **4,3 tonnes de gaz à effet de serre**.

L'agriculture agro-industrielle montre aujourd'hui clairement ses limites :

- Pollution des sols et des nappes phréatiques (en 2011, **93% des cours d'eau français étaient contaminés par les pesticides**)
- Destruction de la biodiversité et de la fertilité des sols
- Contribution au changement climatique : **l'agriculture est à l'origine de 21% des émissions de gaz à effet de serre française**
- Elle présente une grande dépendance au pétrole, et la coûteuse industrialisation de la production a pour conséquence une grande dépendance aux subventions et aides publiques

Aux problématiques de l'agriculture conventionnelle s'ajoutent celle de l'élevage et de notre consommation de viande. Sur la planète, **70% des terres agricoles sont destinées à nourrir les animaux** : cette pression sur les terres se traduit par de nombreux conflits fonciers (accaparement des terres) et une déforestation importante. Selon le dernier rapport du GIEC, manger moins de viande serait un des moyens les plus efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole. Les régimes alimentaires équilibrés riches en aliments d'origine végétale tels que les céréales secondaires, les légumineuses, les fruits et les légumes, et les aliments d'origine animale produits de façon durable dans des systèmes à faibles émissions de gaz à effet de serre offrent de bonnes possibilités d'adaptation aux changements climatiques et de limitation de ces changements.

Selon la FAO (Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'Agriculture), **l'agriculture biologique est tout à fait capable de nourrir l'ensemble de la planète**. Elle est

moins dépendante des énergies fossiles et protège les écosystèmes. De nombreuses solutions existent pour reconstruire une agriculture durable et relocaliser la production alimentaire sur nos territoires.

- Cultiver la souveraineté alimentaire en relocalisant l'essentiel de la nourriture consommée
- Généraliser une agriculture sobre en énergie et les systèmes nourriciers respectueux de l'environnement ou encore inspirés de la permaculture
- Développer l'agroforesterie
- Soutenir et développer les circuits courts par la création de filières locales, bio et solidaires
- Accompagner l'installation des nouveaux ·elles agriculteur ·rices et de ce fait participer à l'accroissement de la population d'agriculteur ·rices
- Développer l'agriculture urbaine
- Convertir les cantines à l'alimentation biologique et moins carnée.

Pour accompagner la mise en place de ces projets, la loi d'avenir pour l'agriculture et l'alimentation du 13 octobre 2014 a mis en place le "**projet alimentaire territorial**" (PAT). Ce dispositif vise à "*fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation*" et peut mettre en oeuvre des actions variées : espace-test agricole, développement des ceintures maraîchères, soutien aux filières économiques locales, etc.

L'agriculture et l'alimentation sont des maillons indispensables de la construction d'une société en phase avec les défis actuels. Elles interrogent nos modes de consommation, contribuent à préserver et améliorer notre santé, permettent de (re)tisser des liens d'entraide et de solidarité.

1 Agriculture et Alimentation

Ressources

Le scénario **Afterres2050** par Solagro

Climat : **Pourquoi et comment changer notre alimentation** par Réseau Action Climat

Comment agir sur le foncier agricole: un rôle essentiel pour les collectivités locales par Terre de Liens

Mesures

- 1 Appuyer la structuration des filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices
- 2 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation des nouvelles et nouveaux agriculteurs · rices dans une logique paysanne
- 3 Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective
- 4 Développer les jardins partagés

2 Aménagement

Contexte et Enjeux

L'urbanisation favorise aujourd'hui l'artificialisation des sols pourtant les sols ont un rôle important, celui de séquestrer du carbone. L'artificialisation croissante des sols entraîne de lourdes conséquences sur les émissions de gaz à effet de serre de nos territoires. Par exemple, l'artificialisation d'un sol forestier ou agricole représente respectivement une émission nette de 290 (+- 120) tonnes de CO₂ ou 190 (+-80) tonnes de CO₂ par hectare.

Depuis 1981, **l'augmentation des terres artificialisées est en moyenne de l'ordre de 60 000 hectares par an** – soit un peu plus d'un millième du territoire. Ce rythme élevé d'artificialisation s'explique par la faible densification des nouvelles constructions, en particulier du logement individuel.

Au-delà des aspects carbone et climat, cette artificialisation des sols a des impacts majeurs sur la biodiversité, sur la fragmentation des écosystèmes et habitats naturels, sur le cycle de l'eau, la disponibilité des terres agricoles...

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme telles que le SCoT, PLUI, PLU structurent les paysages de nos territoires mais également nos usages sur une dizaine d'années. Ces documents ont donc **un enjeu clé au regard du changement climatique**. Par exemple, la densification de l'habitat peut permettre la mise en place de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables et des

usages énergétiques plus sobres. Il est également dans l'intérêt de toutes et tous de favoriser une meilleure accessibilité et proximité des zones résidentielles et d'activités pour réduire notre facture énergétique et donc notre vulnérabilité sociale face à l'augmentation des coûts de cette énergie. Notre consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent dépendent fortement des politiques d'aménagement et d'urbanisme.

Avec un rythme de développement (+ 2 % /an entre 1999 et 2009) supérieur à celui du département (+ 1,4 % / an), la Communauté de Communes du Pays Rochois connaît une démographie rapide. Cette croissance rappelle la nécessité, aujourd'hui, d'intégrer **des outils concrets et ambitieux pour enclencher une transformation de nos territoires vis-à-vis des énergies fossiles, une ressource qui n'existera plus demain.**

Face à l'augmentation de la population, il s'agit de repenser l'urbanisme et de réfléchir à des aménagements qui respectent les principes du développement durable. Ils doivent aider à réduire la consommation d'énergie, rendre l'air plus sain, préserver la biodiversité, réduire l'artificialisation des sols naturels et agricoles et la surchauffe urbaine, participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Mesures

- | | |
|----|--|
| 5 | Mettre fin au développement de grandes et moyennes surfaces commerciales sur le territoire |
| 6 | Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité |
| 7 | Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous |
| 8 | Déminéraliser des espaces urbains (cours d'école, d'immeubles, voiries...) en lien avec les politiques de végétalisation |
| 9 | Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels |
| 10 | Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de toutes et tous, y compris des personnes les plus vulnérables |

3 Biodiversité

Contexte et Enjeux

Depuis la révolution industrielle, l'être humain a détruit, dégradé et simplifié les milieux naturels. La biodiversité ordinaire associée à ces milieux a régressé et s'est appauvrie. Or, **cette nature ordinaire nous apporte de multiples biens et services écologiques indispensables à notre bien-être et à notre qualité de vie** (comme, par exemple, la pollinisation de nos fruits et légumes, le recyclage de la matière organique, le stockage du carbone ou la filtration et la redistribution de l'eau douce). **Le changement d'usage des sols et l'urbanisation sont la première cause de dégradation des milieux naturels et d'érosion de la biodiversité.**

« *La nature décline globalement à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine - et le taux d'extinction des espèces s'accélère, provoquant dès à présent des effets graves sur les populations humaines du monde entier* », alerte le nouveau et historique rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

« *Les preuves accablantes contenues dans l'évaluation globale publiée par l'IPBES et obtenues à partir d'un large éventail de domaines de connaissance, présentent un panorama inquiétant* », a déclaré **le président de l'IPBES, Sir Robert Watson**. « *La santé des écosystèmes dont nous dépendons, ainsi que toutes les autres espèces, se dégrade plus vite que jamais. Nous sommes en train d'éroder les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier* ».

« *Le rapport nous dit aussi qu'il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial* », a-t-il ajouté « *Grâce au « changement transformateur », la nature peut encore être conservée, restaurée et utilisée de manière durable - ce qui est également essentiel pour répondre à la plupart des autres objectifs mondiaux* ». Par « *changement transformateur* », on entend un changement fondamental à l'échelle d'un système, qui prend en considération les facteurs technologiques, économiques et sociaux, y compris en termes de paradigmes, objectifs et valeurs.

Les États membres de la plénière de l'IPBES ont reconnu que, par sa nature même, un changement transformateur peut susciter une opposition de la part de celles et ceux qui ont des intérêts attachés au statu quo, mais également que cette opposition peut être surmontée pour le bien de toutes et tous.

Ressource vitale, l'eau est de plus en plus convoitée en raison des modes de production et de consommation, de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la croissance démographique. L'eau est également gaspillée et polluée ; rejets de déchets agricoles, industriels et domestiques, utilisation d'eau potable à des fins inappropriées (toilettes, arrosage, nettoyage domestique, agricole et industriel), réseaux de collecte et traitement des eaux usées inexistantes, défectueux ou à fonctionnement limité. La pollution et les modes d'utilisation non durables de la ressource ne cessent d'entraver sa qualité et de contribuer à la dégradation de l'environnement.

Ressources

Communiqué de presse : Le dangereux déclin de la nature : un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère

Mesures

- 11 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire
- 12 Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, et revue de sa tarification
- 13 Suppression des pesticides et fongicides

4 Déchets

Contexte et Enjeux

Le secteur des déchets représente 3% des émissions de GES en France mais c'est sans compter leur transport, les émissions liées à la fabrication initiale du produit... En somme, **le meilleur déchet, c'est celui qui n'est pas produit !** Le transport et le traitement des déchets représentent un coût non négligeable pour les collectivités, c'est pourquoi il est indispensable **de mettre l'accent sur les politiques de prévention des déchets.** En effet, l'élimination génère en elle-même des nuisances et des pollutions, tout en contribuant au réchauffement climatique.

Pour autant, les déchets peuvent représenter une opportunité pour les territoires, s'ils sont réutilisés, valorisés comme matière première de filières créant des emplois locaux par exemple, ainsi que comme source d'énergie avec la méthanisation. Si les déchets peuvent être valorisés énergétiquement, on parle alors d'énergie de récupération (et non pas d'énergie renouvelable) dans la mesure où cette activité est basée sur un gaspillage initial de res-

sources et est dépendante d'un flux de déchets non renouvelable car amené à diminuer.

La tarification incitative dans la collecte des déchets est encouragée : un groupement de collectivités pourra mettre en place une tarification de ce type dite de second niveau, applicable aux collectivités en fonction des performances de collecte atteintes.

Le principe du traitement des déchets à proximité de leur lieu de production est inscrit dans la loi, dans l'optique de réduire les distances parcourues et les consommations d'énergie.

Enfin, **depuis la loi du 17 août 2015 le tri à la source des biodéchets doit être généralisé par tous (entreprises, collectivités, foyers...) sur l'ensemble du territoire français d'ici 2025, ce délai est réduit à décembre 2023 par l'union Européenne...** un horizon à prendre en compte.

Ressources

Zero Waste France : Association qui promeut la démarche zéro déchet, zéro gaspillage afin de mettre en oeuvre une société économiquement et écologiquement viable, et socialement innovante.

Réseau Action Climat : **le guide "Nouvelles compétences climat énergie des collectivités territoriales"** chapitre Déchets

Mesures

- | | |
|-----------|---|
| 14 | Tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous ·tes les acteur·rices de la commune |
| 15 | Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteur·rices de l'économie sociale et solidaire (Ressourcerie, Recyclerie,..) |
| 16 | Interdiction des plastiques à usage unique |
| 17 | Transparence et relocalisation de la gestion de nos déchets avec objectif 0% des déchets traités hors du département |

5 Economie

Contexte et Enjeux

Préparer un monde de demain plus respectueux de l'environnement et de l'humanité, c'est aussi mieux produire, mieux acheter et maîtriser l'impact écologique et social des produits de notre société de consommation. L'économie doit donc s'orienter vers d'autres modèles qui sont : l'économie circulaire, l'économie sociale et solidaire et les achats responsables.

L'économie circulaire :

L'économie circulaire présente, entre autres, deux enjeux environnementaux et économiques. D'un premier côté, **l'enjeu est de pouvoir répondre à la problématique que posent l'obsolescence programmée des produits et la croissance importante de la consommation mondiale de matières premières.** L'économie circulaire intervient dans l'optimisation de l'utilisation des ressources limitées (dont le foncier) ou en voie de raréfaction (quatorze minéraux ou métaux dont le béryllium, le cobalt, l'indium, le magnésium, les terres rares et le tungstène sont de plus en plus demandés par l'industrie, ce qui peut être source de tensions sociopolitiques et d'inégalités). Elle joue un rôle nouveau dans la gestion des déchets et du recyclage. À cet égard, l'économie circulaire est un modèle innovant qui a pour objectif de rechercher l'efficacité de l'économie des ressources. Cela passe par le fait de donner une

seconde vie aux produits et notamment par des méthodes de réemploi, de réparation et de réutilisation des matières premières. D'un autre côté, **l'économie circulaire conduit aussi à des avantages économiques.** Cette méthode peut être facteur d'attractivité d'un territoire et d'opportunité d'emplois. Le déploiement d'une économie circulaire permet de créer de nouvelles activités, notamment dans le secteur de l'écoconception, gestion des ressources naturelles et des énergies renouvelables.

L'économie circulaire permet également la sécurisation des approvisionnements. Elle permet l'approvisionnement en ressources naturelles critiques, de répondre à de nouveaux modes de consommation et de réduire les coûts. Face à l'augmentation de la demande en ressources émanant de la population, et pour faire face à la raréfaction des ressources, certaines entreprises sécurisent leur approvisionnement en recyclant leurs propres produits ou en collectant, puis recyclant les déchets. Pour répondre aux nouveaux modes de consommation, il existe la consommation collaborative. 48 % des Français pratiquent régulièrement la consommation collaborative et 80 % d'entre eux -elles comptent la pratiquer. **Les opportunités de réduction des coûts sont la réduction de la consommation des matières premières, la réduction du**

coût d'élimination des déchets ou le prolongement de la durée de vie des produits.

Selon un rapport de McKinsey réalisé pour la Fondation Ellen MacArthur, l'économie circulaire permettrait aux entreprises d'économiser annuellement plus de 240 milliards de dollars en Europe, en réduisant la consommation des matières premières.

Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique circulaire.

L'Économie Sociale et Solidaire :

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarités, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois, de développer une plus grande cohésion sociale et de répondre à des besoins d'intérêt général.

Les achats responsables :

Développer une économie respectueuse de l'environnement c'est aussi mieux acheter :

- en s'assurant que les produits achetés respectent des critères environnementaux, éthiques...
- en utilisant pour ses achats des finances éthiques

Ressources

Portail gouvernemental de l'économie sociale et solidaire
Savoie Mont-Blanc Solidaire

Mesures

18 Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale

19 Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des critères sociaux, environnementaux et locaux)

20 Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques

6 Energie

Contexte et Enjeux

Pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et la chute de la biodiversité, **la récente loi relative à la transition énergétique (2015) donne un objectif de 32% d'électricité provenant de sources renouvelables d'ici 2030** dans le mix électrique français.

Les collectivités ont un rôle à jouer dans ce domaine, à 3 niveaux :

- **dans la sensibilisation**, en priorisant les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie. En partant du principe que l'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme/produit pas, il faut repenser notre vision de l'énergie et préférer la sobriété au gaspillage tout en réduisant la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction du même besoin.
- **dans la production**, en favorisant et soutenant les projets d'énergie renouvelable sur leur territoire.
- **dans la consommation**, en optant pour un fournisseur vert pour l'alimentation des bâtiments publics (mairie et services communaux, écoles maternelles et primaires, équipements sportifs et culturels ...). Les commandes publiques, grâce aux appels d'offres, peuvent constituer un levier pour stimuler et développer les filières d'énergie verte en France. Cela peut constituer un important soutien à la transition énergétique ainsi qu'une sensibilisation des citoyen·nes et employé·es aux enjeux énergétiques.

Ressources

Le scénario négaWatt 2017-2050 pour réussir la transition énergétique en France

Mesures

21

Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public

22

Renforcer et être moteur dans les démarches TEPOS et PCAET, en réduisant les consommations d'énergie et en développant la production d'énergie renouvelable citoyenne

23

Mettre en une place d'une Tarification Transition Energétique dans la Cotisation Foncière Entreprise basée sur un diagnostic énergétique

24

Extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h et 5h

7 Mobilité

Contexte et Enjeux

Les émissions sont liées à la dépendance aux énergies fossiles du mode routier prédominant dans le transport de marchandises et de personnes.

En France, en 2012, **le secteur des transports représentait 27,8% des émissions de gaz à effet de serre dont 92% sont imputables aux transports routiers et voitures**. 50% des émissions de GES de ce secteur sont générées par les véhicules individuels. Au niveau local, la mobilité est un secteur d'action prioritaire.

Lutter contre les changements climatiques à l'échelle locale passe nécessairement par une réduction des déplacements motorisés en ville. Il existe un gisement important de report modal vers la marche à pied, le vélo, et les transports en commun à l'échelle des courtes distances puisqu'**en ville plus de la moitié des déplacements motorisés s'étendent sur moins de 3 km**. Pour les plus longues distances, l'intermodalité, ou la possibilité de passer d'un mode de transport à un autre, est déterminante.

Les émissions de GES et les polluants atmosphériques sont respectivement responsables de deux phénomènes aux conséquences très différentes : **le réchauffement de l'atmosphère bouleverse l'équilibre climatique et la pollution de l'air est une catastrophe sanitaire**. Agir à la source permet donc d'améliorer la qualité de l'air au niveau local tout en ayant un impact global sur les changements climatiques.

Une politique globale de transports, axée sur le recul des déplacements motorisés et sur le développement de mo-

des les plus respectueux de l'environnement comme les transports en commun, les mobilités actives, partagée est nécessaire.

De cet engagement au service de ce double objectif dépendra, pour une large part, le succès à court, moyen et long terme de la politique française de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'amélioration de la qualité de l'air. Cet engagement aura également une portée sur notre contribution à l'effort mondial pour enrayer les dérèglements climatique engagée lors de la COP21 à Paris. **Les collectivités territoriales ont donc une responsabilité particulière** pour mieux réguler l'usage des véhicules motorisés et polluants qui causent de nombreuses nuisances en ville et pour libérer l'espace public, aujourd'hui fortement congestionné, au profit des autres usages et d'autres modes de transports.

Il n'y a aucune raison d'hésiter à agir. Les bénéfices à tirer d'une action ferme et ambitieuse en la matière sont multiples, tangibles et dépassent la sphère environnementale. À travers les retombées économiques locales, la baisse des nuisances sonores et visuelles et de la morbidité (asthme, bronchites, conjonctivites...) dues à la pollution de l'air, l'amélioration de la sécurité routière et de la fluidité de circulation, **c'est la qualité de vie dans son ensemble qui sortira renforcée** de la mise en œuvre volontariste de l'éventail d'actions suggéré. Le coût de l'inaction sur le plan du climat et de la pollution de l'air est une incitation à agir supplémentaire pour les collectivités.

Ressources

Guide pratique du Réseau Action Climat **"Les Villes "Respire" de demain"**
Le Plan vélo mode d'emploi réalisé par la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Mesures

25

Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public

26

Réalisation du schéma cyclable 2020 de la CCPR

27

Création de villes 30km/h

28

Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur le territoire

29

Encourager la mobilité partagée (covoiturage et autopartage)

Contexte et Enjeux

La démarche « *villes en transition* » implique la recherche et l'expérimentation de solutions locales aux problèmes planétaires. Trop souvent, **cette transition est pensée par des expert-es, reprise par les institutions, et arrive sur le terrain sous forme de commandements**. Ce schéma du « haut » vers le « bas » ne fonctionne pas correctement pour de multiples raisons suivant les territoires. **Le fossé qui se creuse entre les citoyen·nes et élu·es prouve le dysfonctionnement de ce sens unique vertical. Les actions de la transition doivent s'adapter aux localités**. Elle se fonde sur l'autonomie intellectuelle et la démocratie participative. Celles-ci ne se décrètent pas, mais se construisent à chaque instant. Dans cette construction, cette passerelle pour franchir le fossé, **il importe que les visions du monde des habitant-es soient comprises et exprimées** : c'est la condition nécessaire pour que les projets reflètent les désirs réels et fondamentaux des habitant-es, au-delà des barrières du langage, des timidités, des fatalismes. Tout le monde a le droit non seulement de s'exprimer, mais d'être entendu et compris : car chacun·e détient sa part d'expertise et de solutions aux problèmes qui nous occupent. Les villes en transition c'est aussi reconnaître la valeur des pa-

roles des habitant·es, une forme de laboratoire pour nous-mêmes et pour les autres.

Une autonomie intellectuelle se conçoit dans « le penser par soi-même » en se libérant du joug consumériste, du conditionnement publicitaire, de la dictature de la pensée unique. Le « penser par soi-même » n'est en aucun cas une pensée égoïste, au contraire il en ressort davantage des pensées collectives, une prise en compte de l'intérêt général quand on apporte les conditions favorables à une réelle démocratie participative.

En élargissant le champ d'action, sans culpabilisation, sans fatalisme sur la base d'une prise de conscience générale, **la population entreprenante et créative peut déclencher son génie collectif apportant mille et une solutions pour construire des modes de vie plus reliés, plus enrichissants et qui reconnaissent les limites biologiques de notre planète**.

Ressources

Mairie de Ungersheim : www.mairie-ungersheim.fr

Mesures

30	Favoriser le développement de tiers-lieux
31	Mise en place de budgets participatifs
32	Transformer le territoire avec les habitant-es
33	Pour un espace public sans publicité
34	Assurer l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés et des personnes étrangères arrivant sur le territoire, quel que soit leur statut
35	Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général

Les grilles de positionnement

Agriculture et Alimentation

Aménagement

Biodiversité

Déchets

Economie

Energie

Mobilité

Société

1

Agriculture / alimentation

Mesures

1 Appuyer la structuration des filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

2 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation des nouvelles et nouveaux agriculteurs · rices dans une logique paysanne

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

3 Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

4 Développer des jardins partagés

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

2

Aménagement

Mesures

5

Mettre fin au développement de grandes et moyennes surfaces commerciales sur le territoire

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

6

Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

7

Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

Mesures

8 Déminéraliser des espaces urbains (cours d'école, d'immeubles, voiries...) en lien avec les politiques de végétalisation

Niveau 1 Niveau 2 Refusée

Commentaires :

9 Développer les habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

10 Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

3

Biodiversité

Mesures

11 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

12 Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, et revue de sa tarification

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

13 Suppression des pesticides et fongicides

Acceptée Refusée

Commentaires :

4

Déchets

Mesures

14

Tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous ·tes les acteur ·rices de la commune

Acceptée

Refusée

Commentaires :

15

Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteur ·rices de l'économie sociale et solidaire (Ressourcerie, Recyclerie...)

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Refusée

Commentaires :

16

Interdiction des plastiques à usage unique

Acceptée

Refusée

Commentaires :

17

Transparence et relocalisation de la gestion de nos déchets avec objectif 0% des déchet traités hors du département

Niveau 1

Niveau 2

Niveau 3

Refusée

Commentaires :

5

Économie

Mesures

18

Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

19

Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des critères sociaux, environnementaux et locaux)

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

20

Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

6 Énergie

Mesures

21 Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation en 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

22 Renforcer et être moteur dans les démarches TEPOS et PCAET, en réduisant les consommations d'énergie et en développant la production d'énergie renouvelable citoyenne

Niveau 1 Niveau 2 Refusée

Commentaires :

23 Mettre en une place d'une Tarification Transition Energétique dans la Cotisation Foncière Entreprise basée sur un diagnostic énergétique

Niveau 1 Niveau 2 Refusée

Commentaires :

24 Extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h et 5h

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

7 Mobilité

Mesures

25

Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

26

Réalisation du schéma cyclable 2020 de la CCPR

Acceptée Refusée

Commentaires :

27

Création de villes 30km/h

Niveau 1 Niveau 2 Refusée

Commentaires :

Mesures

28

Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

29

Encourager la mobilité partagée (covoiturage et autopartage)

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

8

Société

Mesures

30

Favoriser le développement de tiers-lieux

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

31

Mise en place de budgets participatifs

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

32

Transformer le territoire avec les habitant-es

 Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

Mesures

33

Pour un espace public sans publicité

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

34

Assurer l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficultés et des personnes étrangères arrivant sur le territoire, quel que soit leur statut

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

35

Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 Refusée

Commentaires :

